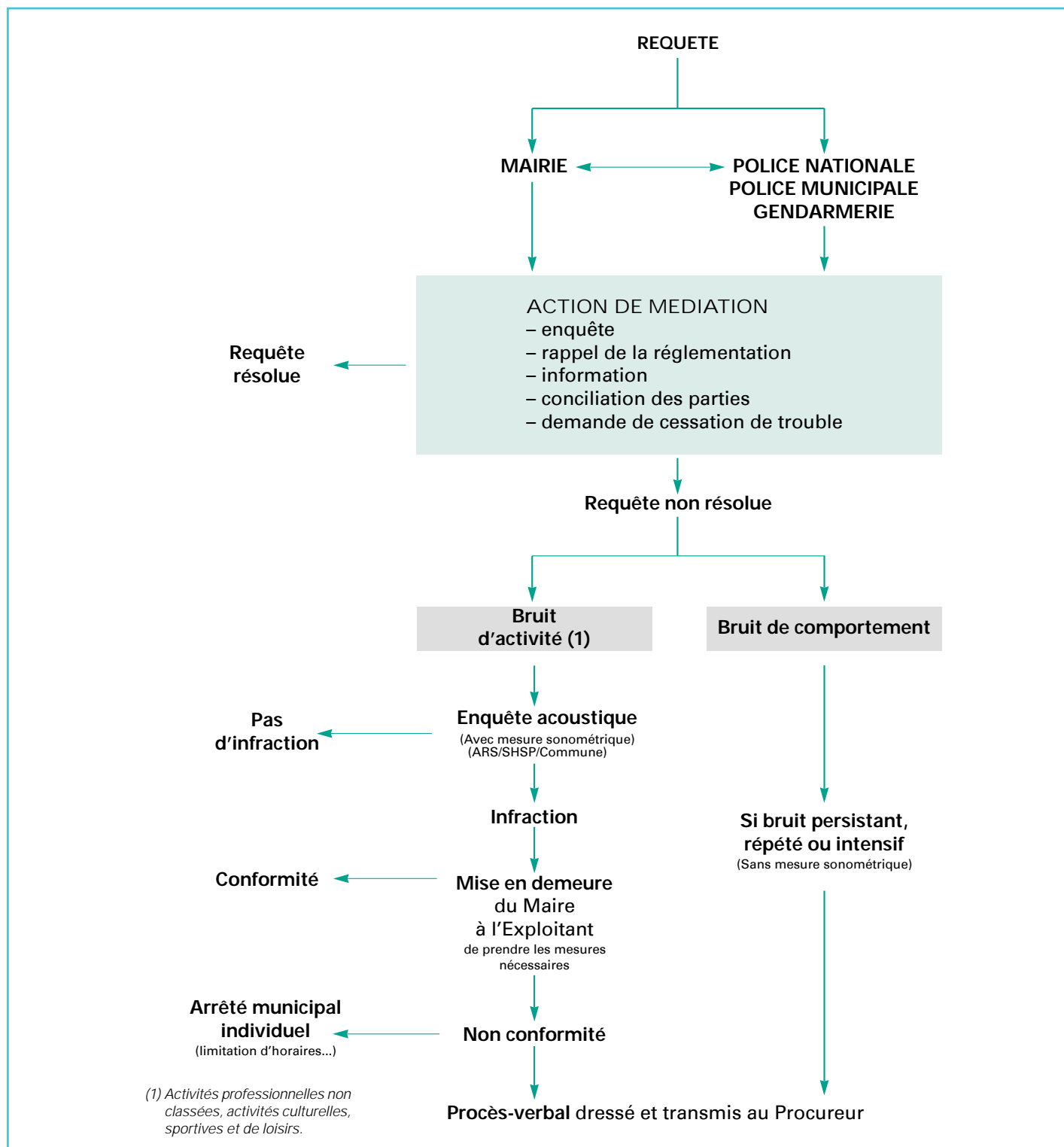




## Traitement plainte pour nuisances sonores logement

Si le plaignant estime que la nuisance est due à un défaut du logement, il peut faire procéder à ses frais à une mesure acoustique par un laboratoire de contrôle. Selon le résultat de conformité, le plaignant peut se retourner contre le maître d'ouvrage du bâtiment qui doit le remettre en conformité (engagement lors du permis de construire de respecter les règles de construction). Le plaignant peut alors déposer une plainte auprès du procureur du tribunal d'instance qui désignera un expert afin de mesurer les nuisances sonores.

## Traitement plainte pour nuisances sonores et bruits de voisinage





# Traitement plainte pour nuisances sonores dues à une infrastructure de transport

